Paris Est
Marne & Bois

PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2025

MAISONS-ALFORT

Ville de Maisons-Alfort

Tous mobilisés pour une ville durable !

Collecte des ordures ménagères

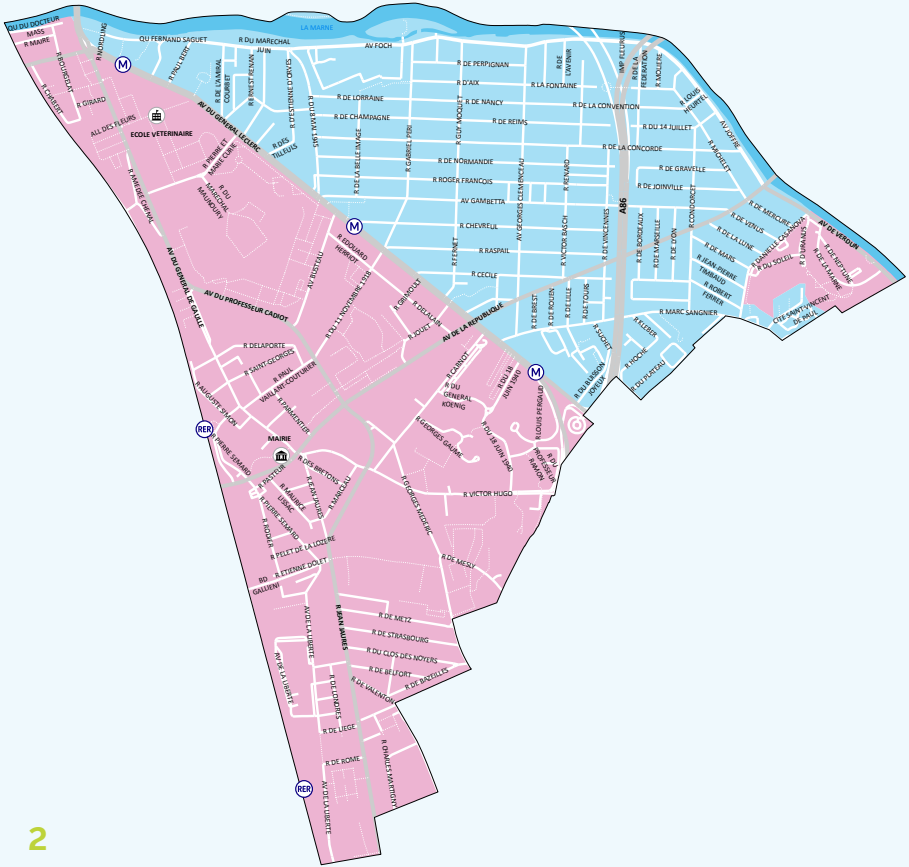

BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.
Les bacs doivent être sortis **après 17h, la veille** de la collecte.

Lundi matin
Mercredi matin
Vendredi matin

Mardi matin
Jeudi matin
Samedi matin

Collecte des emballages et papiers

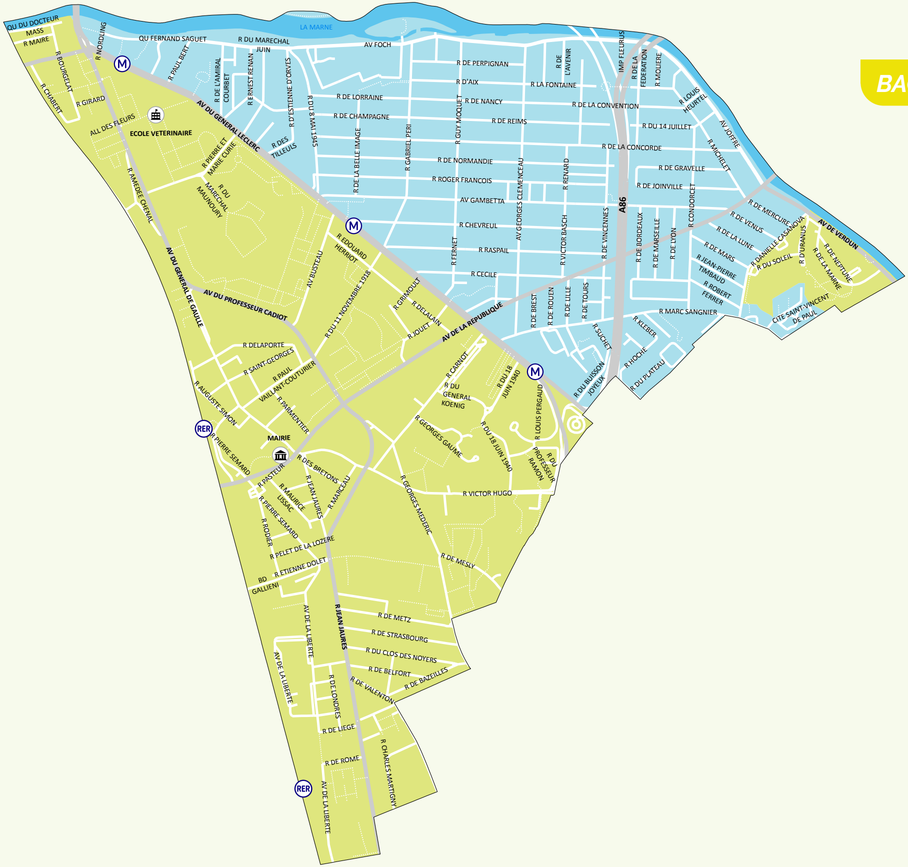

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & LES PAPIERS

Le bac jaune dit oui à tous les **emballages** et à tous les **papiers !**
Les bacs doivent être sortis **après 17h, la veille** de la collecte.

Mercredi matin

Jeudi matin

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ? Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des emballages en verre

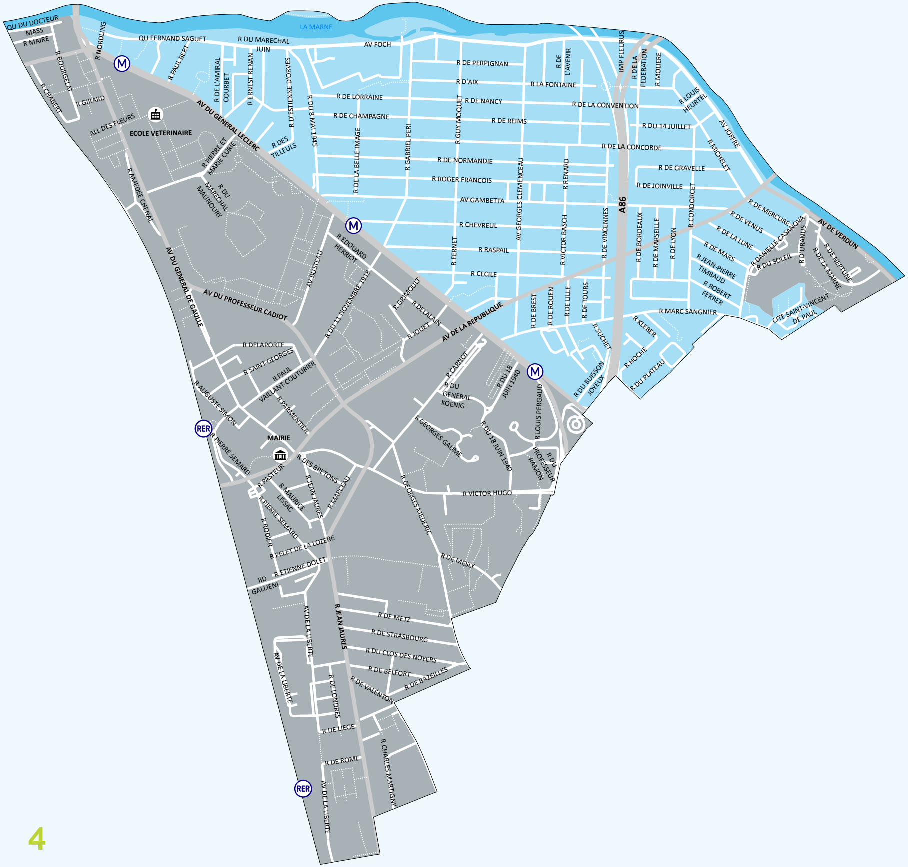

BAC VERT : EMBALLAGES EN VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable,** nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Les bacs doivent être sortis **après 17h, la veille** de la collecte.

Mercredi matin

Jeudi matin

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac vert ? Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des végétaux

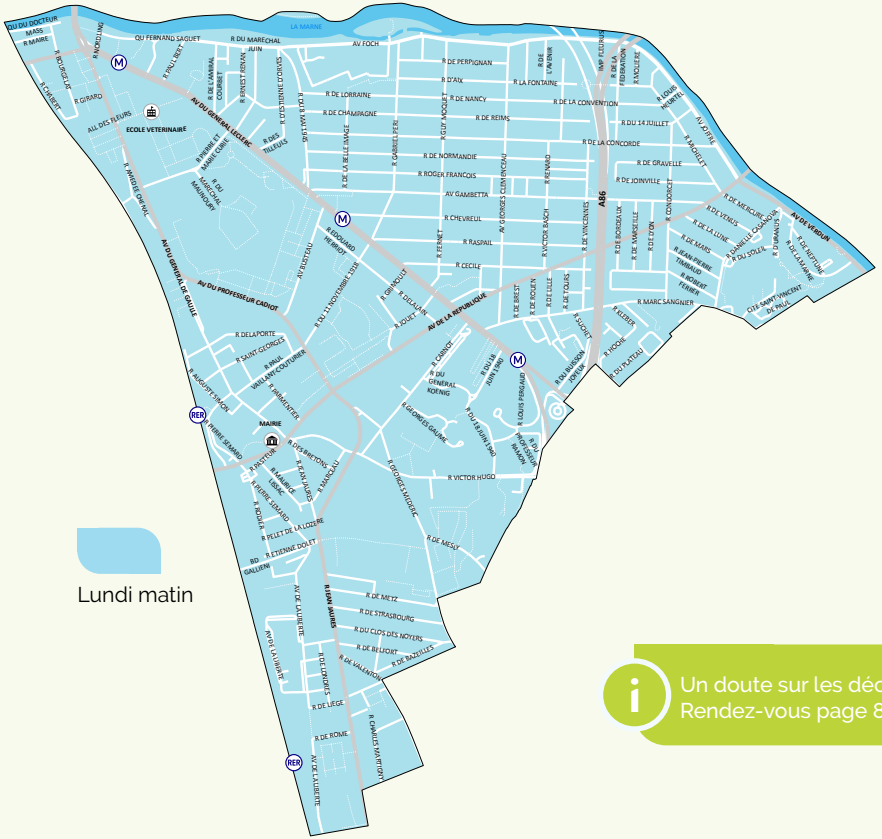

Lundi matin

SAC EN KRAFT : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux s'effectue **tous les lundis** entre le **24 fevrier et le 22 décembre** pour les pavillons uniquement (maximum de 10 sacs).

Les sacs doivent être sortis **après 17h, la veille** de la collecte.
Une distribution de **sacs en kraft** est organisée chaque année avant le printemps. Des sacs sont également distribués en porte-à-porte sur simple demande auprès du service environnement au **01 48 71 59 13 ou à environnement@pemb.fr**.

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac en kraft ? Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des déchets alimentaires

POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vos déchets alimentaires peuvent être déposés à tout moment dans les points d'apport volontaire déployés sur la ville.

Il vous est possible d'effectuer une demande de bioseau auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à **environnement@pemb.fr.**

Déchets alimentaires

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bioseau ?
Rendez-vous page 9 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Comment bien trier vos déchets ?

BAC VERT : EMBALLAGES EN VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.

Bouteilles en verre
(eau, huile, jus de fruit, alcool,...)

Bocaux, pots et flacons en verre (conserves, yaourts, miel, épices,...)

Pas de vaisselle

Pas d'ampoules

Pas d'éclats de miroir ni verre brisé

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS

Un doute ? Scannez-moi !

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac** !

Tous les **emballages en carton et papier** (briques alimentaires, papiers, journaux, magazines,...)

Toutes les **bouteilles, pots et flacons en plastique**

Tous les **emballages en métal** (conserves, canettes, capsules de café, aluminium,...)

Tous les **autres emballages en plastique** (sacs, gobelets, pots et barquettes alimentaires...)

Ne pas imbriquer

Ne pas mettre en sac

Pas d'objets en plastique ni de déchets électroniques

Pas de vêtements

SAC EN KRAFT : VÉGÉTAUX

Nous vous remercions de bien vouloir attacher vos déchets végétaux en **fagot de 1m50 maximum** et de déposer des **branches de 2 cm de diamètre au plus.**

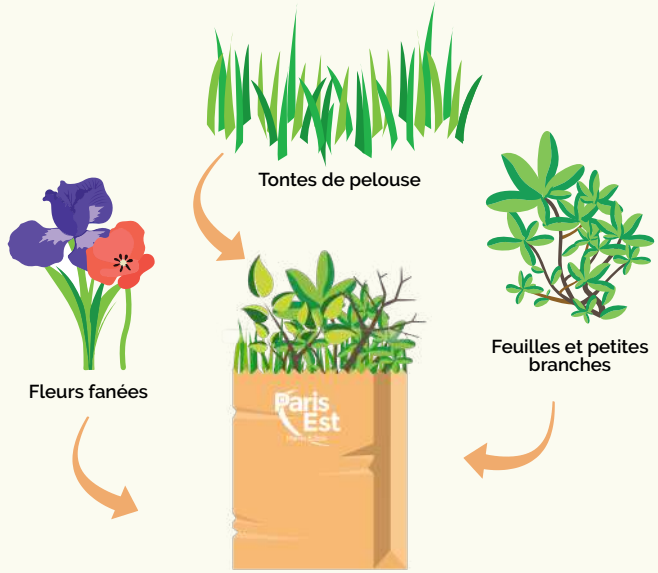

COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

Le Territoire met à votre disposition des **composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement chez vous** ainsi qu'un guide d'instruction.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à **compost@pemb.fr**

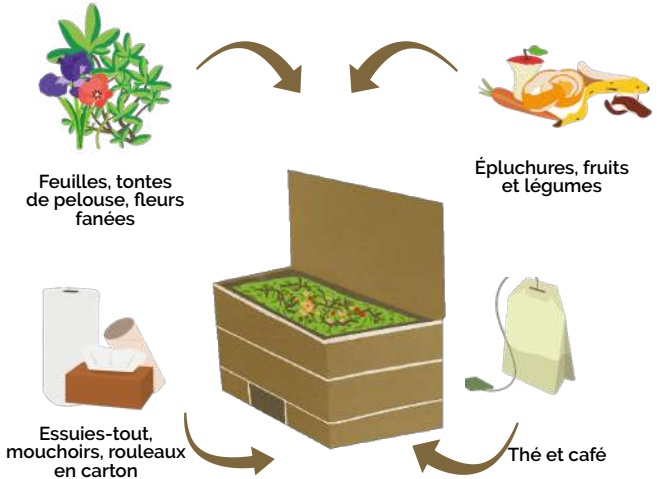

POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez déposer vos déchets alimentaires à tout moment dans les PAV, grâce à un bioseau. Ce dernier est disponible auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à **environnement@pemb.fr.**

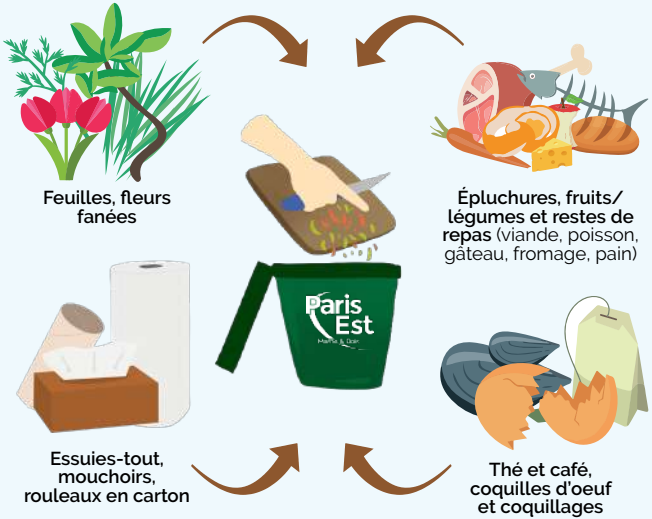

Feuilles, fleurs fanées

Épluchures, fruits/ légumes et restes de repas (viande, poisson, gâteau, fromage, pain)

Essuies-tout, mouchoirs, rouleaux en carton

Thé et café, coquilles d'oeuf et coquillages

BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement reservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !**

Ce qu'il reste après avoir fait le tri

Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé.**

BAV, Déchets toxiques et Huiles de moteur

Bornes d'Apport Volontaire

- Ordures Ménagères
- Emballages
- Verre

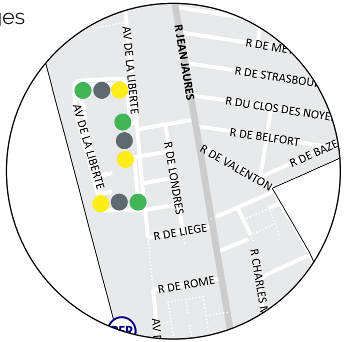

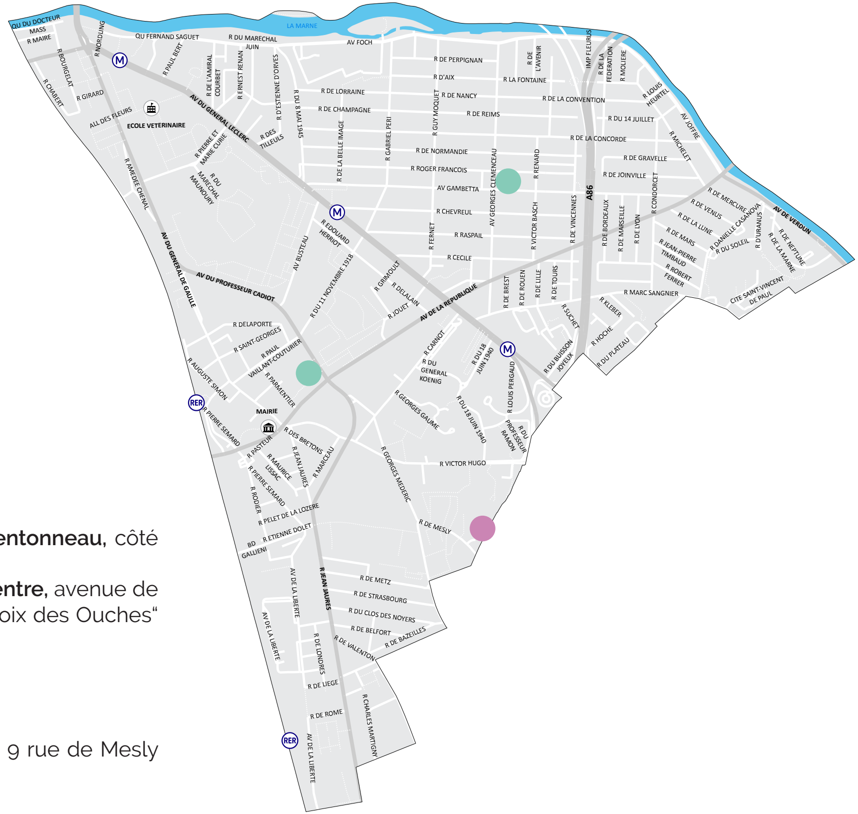

Déchets toxiques

- Le 1er **samedi de chaque mois au marché de Charentonneau**, côté rue Roger François de **8h à 12h.**
- Le 3ème **dimanche de chaque mois au marché du Centre**, avenue de la République le long du centre socioculturel "La Croix des Ouches" de **8h à 12h.**

Huiles de moteur

Elles sont recueillies à l'entrée du **Garage Municipal** : 9 rue de Mesly (tous les jours et les week-end).

La démarche zéro déchet

Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez
à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :
- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants

Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code ou écrire à zerodechet@pemb.fr

La démarche réparation et réemploi

Le Territoire Paris Est Marne & Bois a ouvert sa ressourcerie intercommunale, sur l'écosite de Port de Bonneuil-sur-Marne en janvier 2024.

Elle gère :

- La collecte d'objets en préservant leur état afin de pouvoir envisager une valorisation en réemploi, ou sinon recyclage.
- La valorisation par le tri, contrôle, nettoyage en vue de leur redonner de la valeur.
- La revente directe à faible prix
- La sensibilisation à l'environnement auprès de tous les citoyens.

Retrouvez toutes les informations pratiques d'accès, modalités de dons, catégories d'objets acceptés/ refusés, via le lien suivant :
https://ressourcerie.pemb.fr !

Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !

Autres acteurs du réemploi et de la réparation :
Pour trouver un acteur du don ou du réemploi au plus proche de chez vous, consultez la page web dédiée.

Longue vie aux objets !

Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !

Collecte des encombrants

Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèterie, pensez à les réparer ou les réemployer (cf. page 10 pour plus de détails).

L'enlèvement de vos encombrants se fait **via ClicRDV sur** :

https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois ou par téléphone au 01 48 71 59 13. Votre intercolucteur fixera alors une date de ramassage. Vos encombrants sont à déposer **la veille de la collecte, après 19h.**

Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2 m** maximum.

Les encombrants collectés sont composés de **mobiliers usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles et de déchets équipements électriques et électroniques** (DEEE : écrans, ordinateurs, électroménagers…). Mais pensez au « 1 pour 0 » ! Ce dispositif vous permet de déposer vos appareils électriques et électroniques auprès des distributeurs proposant ce type d'équipement !

Les **autres déchets** doivent être portés à la déchèterie :
- plâtre
- gravats
- déchets ménagers spéciaux (DMS : peintures, solvants, ampoules…)

Déchets électriques et électroniques

Des collectes à domicile pour les gros appareils électroménagers sont nouvellement accessibles aux habitants de Paris Est Marne & Bois, grâce au dispositif **Jedonnemonelectromenager.fr,** mené en partenariat avec Ecosystem.

La prise de rendez-vous se fait via le lien suivant :
https://www.jedonnemonelectromenager.fr

Vous avez un ou plusieurs téléphones portables inutilisés qui encombrent vos tiroirs ? Vous avez la possibilité de faire un geste solidaire et environnemental grâce au dispositf **Jedonnemontelephone.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem

Pour imprimer une étiquette à coller sur votre propre enveloppe ou commander une enveloppe pré-affranchie, cliquez-ici :
https://www.jedonnemontelephone.fr/

Déchèteries du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE
84 voie Sonia Delaunay
Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS
320 avenue Victor Hugo
Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE
177 rue de Metz
Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

PORT DE BONNEUIL
59 route de l'Ile Saint-Julien
Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

NOISY-LE-GRAND
9 Rue de la Plaine
Lundi : 14h-17h
Mardi : 9h-12h & 14h-17h
Mercredi : 9h-12h & 14h-19h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 10h-12h & 14h-19h
Samedi : 9h-12h & 13h-18h
Dimanche : 9h-13h

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (réglement intérieur disponible sur le site)

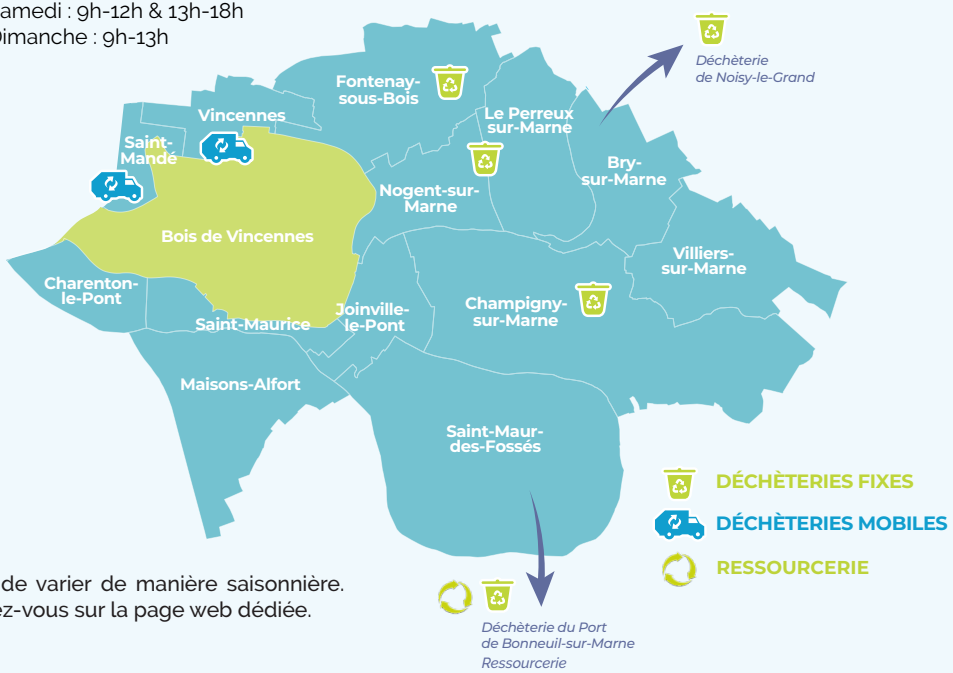

Les horaires d'ouverture sont susceptibles de varier de manière saisonnière. Pour obtenir l'information la plus à jour rendez-vous sur la page web dédiée.

Paris Est
Marne & Bois

VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES EN MAIN POUR RÉUSSIR

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 520 000 habitants
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

www.parisestmarnebois.fr

Pour tout renseignement, contactez la direction de l'Environnement et de la Transition Ecologique au 01 48 71 59 13 ou par mail via environnement@pemb.fr